

# LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL



## SOMMAIRE

- > Bilan touristique de l'été *p.3*
- > Urbanisme et Travaux *p.6 & 7*
- > Vie des associations *p. 12 à 15*

> **Focus sur nos villages**  
**Le Fey-Dessous, Le Fey-Dessus,  
La Grange, Le Cornet**

# L'ÉDITO du Maire

**L**ors de cette rentrée des classes au Groupe Scolaire de la Croix de Fer, nous avons eu la mauvaise surprise de voir fondre l'effectif de nos enfants avec seulement 44 élèves inscrits. Cet effectif pourrait, à court terme, être insuffisant pour conserver les 3 classes.

Dans tous nos villages, nous voyons les maisons se vendre et se rénover. On peut s'en féliciter, cela participe à l'embellissement de notre commune. Toutefois, la grande partie de ces bâtiments devient des résidences secondaires, occupées, le plus souvent, uniquement quelques semaines dans l'année. Le phénomène des lits froids, propre aux stations de ski, s'étend à nos villages.

Cela a pour conséquence de faire monter le prix du foncier. Nos jeunes n'ont ou n'auront plus les moyens de se loger sur la commune. Cette situation n'est pas nouvelle mais elle s'accélère.

Les élus n'ont aucun moyen pour freiner cet engrenage infernal. J'ai plusieurs fois alerté nos députés. Une réforme simple serait de définir dans les PLU des zones réservées à l'habitat permanent.

Pour favoriser l'installation de nos jeunes et plus généralement de résidents à l'année, le conseil municipal étudie actuellement la construction de logements à loyers modérés ou en accession.

● L'autre mauvaise nouvelle de cet automne est la suppression par le Préfet des forfaits de ski dits « gens du pays ». Je trouve cette décision honteuse et lamentable. La vie dans nos montagnes n'est pas toujours simple, nous sommes éloignés des centres culturels, commerciaux et sportifs. La baisse de fréquentation de l'école le démontre. Un des rares avantages était de pouvoir skier à moindre coût. Cette décision du Conseil d'État, de nivellement par le bas, démontre bien l'état d'esprit des gouvernants de la France actuellement.

Avec la CCVA et la société Domaine Skiable de Valmorel (DSV), nous réfléchissons à des solutions pour permettre, à minima, à nos enfants de skier. Nous reviendrons vers vous dès que possible pour vous donner plus d'informations.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon hiver.  
Bien à vous.

Votre Maire,  
Jean-Michel Vorger





## RETOUR SUR LA SAISON D'ÉTÉ 2022

### ● UN ÉTÉ PLUTÔT BON, MALGRÉ DES DISPARITÉS

Cet été 2022 fait suite aux deux saisons précédentes placées sous le signe des contraintes sanitaires et dont les chiffres avaient été néanmoins remarquables. Libérée de la quasi-totalité de ces contraintes, cette saison fut bonne bien qu'en deçà des chiffres enregistrés en 2020 et 2021, notamment en termes de consommation.

En effet, si la fréquentation pour cet été a atteint un niveau équivalent à celle des deux étés précédents, il semblerait que la consommation ait, quant à elle, baissé, notamment au mois de juillet. La baisse de clientèle au pouvoir d'achat élevé, préférant se rendre vers d'autres destinations plus lointaines, et plus généralement, la baisse globale du pouvoir d'achat, ou encore les épisodes de fortes chaleurs enregistrés même en altitude pouvant freiner la consommation de certaines activités ont influé sur le volume de consommation et sur sa répartition. Le mois d'août a permis de compenser les premières semaines difficiles, avec une fréquentation supérieure et un niveau de consommation plus important.

### ● SUCCÈS DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

Tout comme les saisons d'hiver, la saison estivale souffre d'une hétérogénéité de fréquentation, avec des semaines peu remplies, première quinzaine de juillet notamment, et des semaines plus soutenues, comme la première quinzaine d'août. C'est dans l'objectif de rendre la fréquentation plus homogène et surtout plus soutenue durant les périodes basses, que l'Office de tourisme contribue au développement d'événements variés tout

### ● ET CET HIVER ?

Après un hiver 2021-2022 de tous les records, **l'hiver qui arrive semble très prometteur**, aux regards des dynamiques de réservation déjà observées depuis quelques semaines. La dernière saison d'hiver a bien témoigné, si besoin était, de l'attrait de la clientèle pour le ski alpin, et ce malgré une saison 2020-2021 sans remontées mécaniques. Malgré ces éléments encourageants, il convient néanmoins de rester vigilant pour cette saison d'hiver où certains enjeux seront prégnants, au premier rang desquels la crise énergétique et son impact, non seulement sur l'activité des remontées mécaniques mais aussi sur l'ensemble des acteurs économiques de notre destination. L'Office de tourisme et ses partenaires sont pleinement mobilisés sur ces enjeux, et l'optimisme reste de mise pour cette nouvelle saison d'hiver.

*Matthieu Magnin, et l'ensemble de l'équipe de l'Office de tourisme*



Le Festival des AcoustiCîmes



au long de la saison. Qu'ils soient sportifs ou culturels, gérés par l'Office de tourisme ou en collaboration avec d'autres structures, ces rendez-vous festifs ont permis cet été encore de dynamiser l'activité de Valmorel. La réussite du **Mad'Trail** ou la progression exceptionnelle du **Mad'Bike** (voir page suivante) ont favorisé l'activité économique sur des périodes où la fréquentation est plutôt basse (mi-juillet, fin août). D'autres événements comme la semaine d'astronomie **Raconte-moi les étoiles** ou encore le rassemblement de véhicules de collection **Valmorel La Bielle** ont aussi été un succès, avec une fréquentation en hausse et des retours clients très positifs. Enfin, s'il est un événement qui ambitionne d'être le marqueur culturel estival de notre destination c'est bien le **Festival des AcoustiCîmes** de Valmorel. Créé par l'Office de tourisme en 2019, la 4<sup>e</sup> édition de ce festival, qui s'est déroulé cet été du 18 au 22 juillet, a rassemblé plusieurs milliers de personnes avec cette année une programmation artistique encore plus éclectique et une ouverture vers une clientèle plus jeune.





## LE MAD'BIKE ET LE MAD'TRAIL, DEUX ÉVÈNEMENTS PHARES DE L'ÉTÉ



Cet été, à Valmorel, a eu lieu la deuxième édition du très prisé **Mad'Bike**, une compétition de VTT rassemblant athlètes et amateurs venus de la France entière.

De par la richesse et la diversité de son paysage, le domaine de Valmorel est parvenu à réunir pas moins de **250 participants** (173 adultes et 72 enfants), au grand bonheur des spectateurs.

Sous une météo éclatante, les participants ont ainsi sillonné les forêts et les sentiers de Valmorel, à l'aide d'un panel de parcours d'exception. S'ajoute à ce merveilleux week-end une multitude d'animations et de festivités au sein même de la charmante rue commerçante de la station.

Les retours d'après-course sont unanimes, adultes comme enfants repartent émerveillés, avec d'indélébiles souvenirs.

Face à un tel succès, nul doute, la troisième édition du Mad'Bike de Valmorel s'annonce inoubliable.



À l'occasion de l'édition 2022 du **Mad'Trail**, plusieurs centaines de coureurs se sont réunis pour conquérir et gravir les merveilleux sommets du domaine de Valmorel. Non sans efforts, ces derniers attestent, une fois arrivés, d'un cadre unique et authentique.

Plus de **620 participants** ont eu la chance de découvrir des parcours divers et variés, au cœur d'un paysage époustouflant. Avec cinq courses différentes et plus de 900 mètres de dénivelé pour l'ascension la plus complexe, le Mad'Trail se veut un événement adapté et accessible à tous les amateurs de course à pied.



Entre partage et effort, **plus de 90 bénévoles** ont assisté les coureurs dans cette épreuve avec des conseils avisés et une connaissance parfaite des tracés, faisant ainsi de cette édition 2022 un parfait millésime. Gentillesse, disponibilité, professionnalisme... ne sont autres que les termes employés par les participants pour décrire le travail effectué par l'ensemble des organisateurs et des bénévoles.

Submergé de succès, le Mad'Trail accuse également d'une ambiance flamboyante et sans précédent au cœur de la rue du Bourg, avec de nombreuses activités et un public transcendé.

Le week-end du 16 et 17 juillet 2022 restera donc un moment de pur bonheur pour l'ensemble des trailers et des visiteurs.



# FOCUS SUR NOS VILLAGES

## LE FEY-DESSOUS - LE FEY-DESSUS - LA GRANGE - LE CORNET

Cette rubrique « Focus sur nos villages » vous emmène cet automne dans les « villages du bas ».



### LE FEY-DESSOUS

C'est le premier village que vous trouverez quand vous vous rendez à Valmorel, un agréable petit hameau doté d'un riche patrimoine.

En effet, deux « bachals », dont l'un est alimenté par une source – un trésor en ces temps de pénurie, permettent aux sportifs ou simples promeneurs de se rafraîchir au passage. A noter également un puits qui servait dans le passé à éteindre les incendies.

Au centre du hameau, un four banal, rénové en 1983, toujours fonctionnel, utilisé à plusieurs reprises pour faire du pain lors des festivités.

On trouve également, éparpillés dans le hameau, quelques petits « mazots » (greniers) qui servaient autrefois à engranger les récoltes.

Enfin, la chapelle Saint-Joseph construite en 1866, est commune aux 4 villages : Le Fey-Dessous, Le Fey-Dessus, La Grange et Le Cornet.

Chaque année, le 1<sup>er</sup> vendredi de juillet, Farains, Grangerains et Cornerains et autres Avancherains, honorent Saint-Joseph !

### LE FEY-DESSUS

Au Fey-Dessus, hormis le traditionnel « bachal », vous découvrez l'actif GAEC Roche Blanche et Valmo Garage où Léon et Léone, deux magnifiques paons, vous accueillent en faisant, ou pas, la roue !

### LA GRANGE

Au bord de la route départementale, se dresse encore l'ancienne école primaire. Vous pourrez aussi découvrir, au centre du hameau un four banal et deux « bachals ».



### LE CORNET

En 1980, le village a été dévié (quelle chance !). Si vous franchissez les bacs à fleurs décoratifs, vous empruntez une route étroite et pentue : l'ancienne route départementale.

En descendant vers le Morel, une agréable balade vous emmène au moulin Aspord, seul vestige d'une série qui bordait le torrent.

Depuis une dizaine d'années, ces jolis hameaux bien fleuris l'été, ont attiré de nombreux résidents. Les constructions se sont multipliées, habitations principales mais surtout gîtes touristiques. Et pour encore mieux profiter de nos quatre beaux villages du bas, merci de respecter la vitesse pour le bien-être et la sécurité des riverains.



## URBANISME ET TRAVAUX

### CET HIVER, INSTALLATION DE CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION AFIN D'ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS

**La Commune a décidé de se doter d'un système de vidéo-protection urbaine pour répondre à un besoin général de sécurité des habitants.**

Il s'agit bien de vidéoprotection et non pas de vidéosurveillance c'est-à-dire que les images ne sont visionnées qu'a posteriori, en cas d'infraction constatée. Le système doit être mis en service en décembre 2022.

Le projet consiste en l'installation de 15 caméras sur 11 sites de la Commune, principalement à Valmorel et à La Charmette. Le dispositif comprend une caméra de lecture de plaques d'immatriculation à l'entrée/sortie de la station. Le flux de données vidéo est transmis par un réseau de fibre optique dédié.

Le projet répond à un objectif de sûreté : sécuriser les lieux exposés aux phénomènes de délinquance, accroître la dissuasion et identifier les auteurs d'infractions.

Il s'agit d'améliorer le sentiment de sécurité des habitants et séjournants en réduisant nettement les atteintes aux biens (vols, dégradations...), les infractions liées aux stupéfiants et d'identifier toute personne soupçonnée d'avoir participé à des faits qui concourent au sentiment général d'insécurité.

**Ce dispositif participera à la réappropriation de l'espace public dans la tranquillité et la quiétude.**

Les 15 caméras seront fixes, placées dans des endroits stratégiques en accord avec les services de l'État. Le flux vidéo sera transmis vers un local sécurisé dédié au visionnage. Le système mis en place respectera les libertés individuelles et la vie privée des personnes dans le cadre légal et déontologique, notamment en masquant les parties privatives.

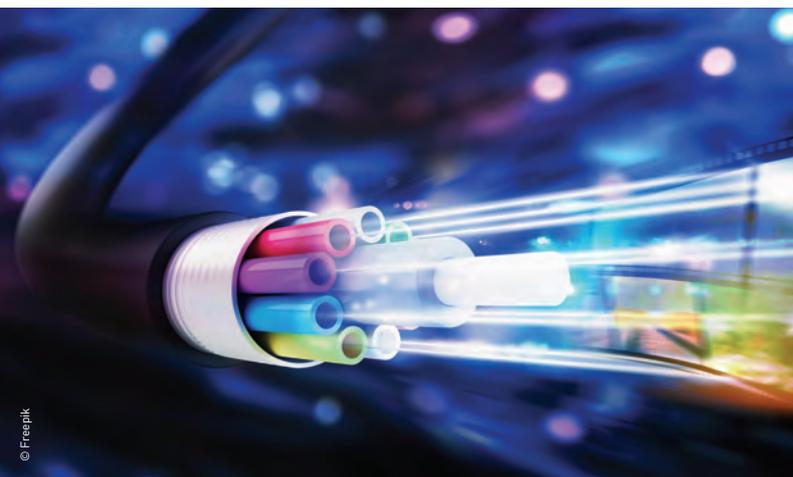
Le coût total des travaux comprenant l'extension du réseau de fibre, la fourniture et l'installation des caméras et du système informatique ainsi que la sécurisation du local de visionnage s'élève à environ 100 000 € TTC.

Ces travaux pourraient faire l'objet d'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**ATTENTION!**



**VIDEO SURVEILLANCE**



### LA FIBRE DANS LA COMMUNE, LES TRAVAUX SONT TOUJOURS EN COURS

Concrètement, quand il y a un fourreau télécom souterrain, la fibre passera en souterrain, quand c'est en aérien, la fibre défilera de poteau en poteau.

La fibre posée provient des armoires de rue installées au printemps et s'arrête en limite parcellaire pour les habitations individuelles ou dans la colonne montante des résidences. Tous les efforts ont été faits par la Commune pour cacher au maximum ces « points de mutualisation » afin de ne pas dégrader la vue sur le grand paysage.

Lorsque le câblage du réseau aura été réalisé, les opérateurs historiques (SFR, Orange, Bouygues, Free...) se positionneront et feront leur offre d'abonnement dans votre boîte aux lettres. Pendant 3 mois le temps sera « gelé » pour vous permettre de choisir l'offre qui vous convient le mieux. C'est l'opérateur choisi qui finira les travaux : depuis la limite parcellaire ou colonne montante jusqu'à la prise du futur client. Vous n'aurez alors plus qu'à brancher votre box !

**Nous vous avons parlé dans le dernier bulletin de l'avancée des travaux de fibrage de la Commune.**

Les travaux sont toujours en cours. C'est l'entreprise XP Fibre, filiale de SFR, qui est chargée des travaux. Aux dernières nouvelles de l'entreprise chargée du déploiement de la fibre optique sur notre territoire, les délais annoncés devraient être tenus. D'ici la fin de l'année ou au plus tard, début 2023, le réseau sera opérationnel.

Il est prévu qu'elle utilise les infrastructures existantes, aucun investissement sur les réseaux n'est réalisé.



## URBANISME ET TRAVAUX

### L'AMÉNAGEMENT DU PARKING « DES LANCHETTES » POUR CRÉER 120 PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES

**La difficulté à stationner en station est régulièrement rapportée dans les avis des séjournants et elle porte une bonne part de leur insatisfaction.**

Ce déficit de places de parking se répercute jusque dans les villages qui deviennent, en période de pointe, le siège du stationnement. Outre le fait que cette situation complique le parcours-client, elle fait clairement obstacle à l'accueil du ski-journée qui serait une opportunité pour Valmorel de diversifier sa clientèle.

A cette fin, la Commune des Avanchers-Valmorel envisage des **travaux d'aménagement d'un parking public d'environ 120 places à l'entrée de la station.**

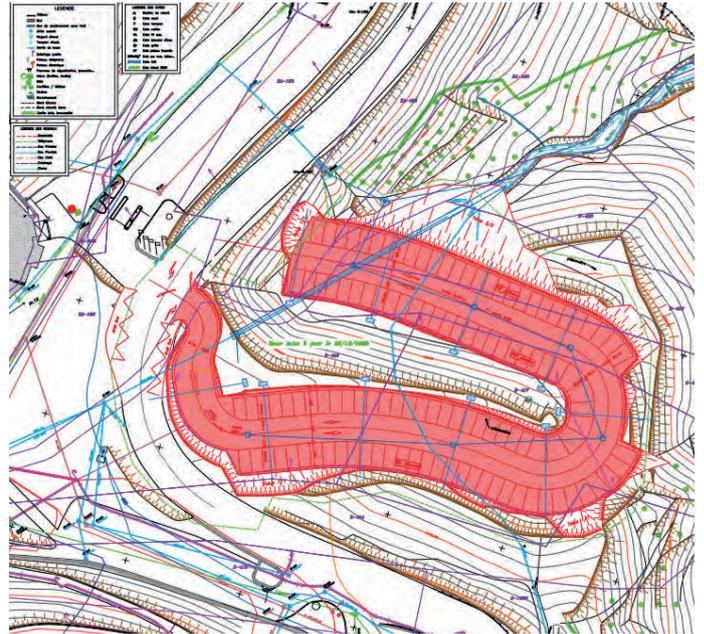
Ce parking est destiné à accueillir essentiellement les séjours « ski-journée » en hiver, la part du ski-journée restant faible à Valmorel à cause d'un déficit de places de parkings publics. Pour autant, sa position en Tarentaise la rend rapidement et facilement accessible depuis les centres urbains de la Région.

Ce parking public sera desservi par les navettes gratuites cadencées Valmobus afin d'assurer son usage dans le prolongement du parcours client.

En été, son positionnement à l'entrée de la station le rendra le plus à même d'accueillir les véhicules et aménagements déployés lors des grandes manifestations d'été (courses cyclistes, Ewax festival, trails...)

**Dès cet hiver, le parking viendra compenser les places supprimées du parking P8.**

Néanmoins, le projet immobilier prévoit, en plus de ses propres stationnements privatifs, la création de deux niveaux de parkings souterrains qui seront dédiés au



*Plan avant-projet du parking des Lanchettes*

stationnement public – **ce sont donc bien 120 places supplémentaires** qui seront à comptabiliser avec l'aménagement du nouveau parking des Lanchettes.

Le montant total des travaux est d'environ 205 000 €. Ils bénéficient d'une aide financière du Département de la Savoie de 61 400 €.

### LES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

*De mai à septembre 2022*

- 21 M 1020. SCCV ADIM Réalisations. Construction d'une auberge de jeunesse - Fontaine, Valmorel
- 22 M 1003. CLUB MED. Extension skiroom - Espace VIP - Hall - Le Bois de la Croix, Valmorel
- 22 M 1004. Mme et M. BOIS Stéphanie et Nicolas. Construction d'une habitation individuelle - La Vernaz
- 22 M 1006. M. Michel FOURNIER. Construction de 2 habitations et démolition de l'existant - Le Fey-Dessous
- 22 M 1007. Mme Sandrine JACOMY. Changement de destination d'un bâtiment agricole en habitation individuelle - La Vernaz
- 22 M 1008. Mme Sandrine JACOMY. Construction de garages - La Vernaz ■





## UN COUP DE NEUF AU GROUPE SCOLAIRE DE LA CROIX DE FER !

L'été a été très actif à l'école qui a bénéficié de travaux d'accessibilité et de la rénovation de la salle de garderie et d'arts plastiques.



### ● TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ

Il y en a eu cet été, dans les bâtiments de l'école, des journées chaudes, poussiéreuses et bruyantes. Les travaux d'accessibilité sont terminés, un vrai coup de neuf et de mise en conformité pour le groupe scolaire de La Croix de Fer.

Débutés dès la fin de l'année scolaire, ces travaux ont eu pour objectif de répondre à l'obligation de **garantir à tous les enfants un égal accès au service public de l'éducation** (Loi du Handicap de 2005 dans les établissements recevant du public E.R.P).

Les toilettes des enfants, sous le préau, ont donc été entièrement rénovées. Plusieurs entreprises ont pris le chemin de l'école pour cette session estivale, avec au programme une séance « Démolition », des travaux pratiques « Carrelages et Faiences », « Cloisons et Stratifiés » et quelques chapitres « Plomberie / Appareillage sanitaire » et « Electricité ».

Les Services Techniques communaux, option « Peinture » ont mis la dernière touche de couleur fin août... Merci à eux d'avoir su s'adapter aux aléas du calendrier pour terminer dans les temps.

Appréciation générale : Très bon travail d'ensemble ! A noter que ces travaux représentent un investissement global de 51 000 € pour la collectivité, ils sont toutefois subventionnés par l'État et le Département comme suit : Etat - DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 20 000 €. Conseil Départemental de la Savoie - FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Communes) 2022 : 20 010 €.



### ● UNE SALLE DE GARDERIE ET D'ARTS PLASTIQUES RÉNOVÉE

Et puisque l'ambiance de classe pour ce break estival était excellente et propice au travail, les commissions travaux et scolaire ont souhaité profiter du programme « École été 2022 » pour offrir aux écoliers une **salle de Garderie et d'Arts Plastiques rénovée, réaménagée et colorée**.

Des espaces ludiques pour chacun, des rangements adaptés à tous et une petite touche déco parce que le détail compte... surtout lorsqu'il est question de jouer ou de créer !



### ● C'EST LA RENTRÉE !

Après toute cette effervescence, un petit temps calme, les couloirs ont retrouvé un silence de courte durée... de celui qui précède les grands événements : la reprise !

Et de nouveau, la cour de récré résonne, les portemanteaux reprennent des couleurs, les salles de classe s'animent... La tenue du jour a été choisie avec soin (le cahier de texte aussi), certains s'accrochent à leur doudou ou à papa maman : c'est pareil !

Les maîtresses rassurent les plus petits, et assurent face à une déferlante de « bonjours » chargée d'ondes positives ! Les plus grands se lancent dans le récit des visites de l'été, d'autres essaient de négocier une place à côté du copain à midi auprès du personnel de cantine...

8h45 : La sonnerie, un sourire de papa, un bisou qui vole de maman, un peu de bousculade et pas mal de blablablas... chacun se laisse porter par le mouvement, les chaises raclent le sol, les portes se ferment : c'est la rentrée !



## VIE DE LA COMMUNE

### CLASSE DÉCOUVERTE DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE POUR L'ÉCOLE DU VILLAGE

**Chambord, Amboise, Clos Lucé, Cheverny, Blois... sont les cinq châteaux découverts par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école des Avanchers.**

Dimanche 25 septembre, les petits élèves avaient rendez-vous avec leur maîtresse Audrey Spinedi et Florence, accompagnatrice, pour un long trajet en direction de Chaillais, petit village à 5 km de Blois où ils ont séjourné pendant 6 jours. Le centre d'accueil « Les Champs Fleuris » avec son jardin et sa petite ferme a charmé les enfants qui ont pu caresser les animaux et s'amuser.

**Au programme donc : visites de châteaux, taille de pierre, atelier enluminure, soirée, dîner et danses de la Renaissance, bateau sur la Loire, sans oublier la traditionnelle boum !**

Un très beau voyage qui a ravi les enfants et les accompagnatrices. Nous tenons à remercier chaleureusement l'APE, la mairie, ainsi que les familles qui ont participé financièrement à ce beau projet.

- « Ce que nous avons préféré c'est l'atelier enluminure et la taille de pierre » disent Tiana et Loréna.
- « Mon château préféré, c'est Blois » dit Ange. Tandis que Sam a préféré Cheverny.
- Lisa, quant à elle, a préféré les danses de la Renaissance et les constructions en legos au château de Cheverny.



### LA COMMUNE S'EST DOTÉE DE DEUX DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES ACCESSIBLES DEPUIS LA VOIE PUBLIQUE

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.



Ce printemps 2022, la commune a installé deux **DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)** : un devant la salle des fêtes des Avanchers (à l'intérieur du SAS d'accès aux toilettes publiques) et un second devant l'Office du Tourisme de Valmorel.

Un DAE est un dispositif médical qui **aide à la réanimation** de victimes d'arrêt cardiaque. Grâce à une assistance vo-

cale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

➔ Pour plus d'information sur l'utilisation d'un DAE : [www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base/L-arret-cardiaque-la-defibrillation](http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base/L-arret-cardiaque-la-defibrillation)





## VIE DE LA COMMUNE



### SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC L'APPLI ILLIWAP

Afin de mieux informer les habitants, la mairie vient de s'abonner à l'application **illiwap**. Cette application innovante est **gratuite**, sans abonnement, sans engagement et sans publicité. Elle vous permet de **recevoir en temps réel toutes les actualités et informations utiles**, directement sur votre smartphone, telles que les événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo et bien d'autres...

Alors pour ne rien perdre de l'actualité et **rester en lien avec votre commune**, il vous suffit de télécharger l'application, de rentrer le nom de la commune ou de scanner

le QR Code via le lecteur intégré de l'application, puis de cliquer sur le bouton Suivre. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

➔ **Application disponible gratuitement sur Google Play, AppStore et AppGalery.**



### DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

En cette fin d'année, la municipalité a décidé d'innover concernant l'organisation de la distribution des colis de Noël à destination de nos aînés avancherains.

En effet, cette année, les personnes concernées sont invitées à venir chercher leur colis les **27 novembre et 4 décembre à la salle des fêtes, de 10 h à midi**, où leur sera servi un apéritif lors de ce moment convivial. A noter que pour les personnes qui seront dans l'impossibilité de se déplacer à la salle des fêtes, leur colis leur sera distribué à leur domicile dans le courant du mois de décembre.

➔ Plus d'information en Mairie : **04 79 09 83 27**  
mairie@valmorel.com



### REPAS DES AÎNÉS

C'est avec grand plaisir que nous avons pu, à nouveau, accueillir nos aînés de la commune, lors du repas organisé le dimanche 25 septembre et concocté par l'Auberge du Cheval Noir. Une occasion pour les 74 heureux participants de se retrouver autour d'un bon repas et au son de l'accordéon.

Une petite pensée pour tous ceux qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu se déplacer. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.





## VIE DE LA COMMUNE

### BIENVENUE À VALÉRIE MONTMAYEUR !

Originaire de la vallée et avancheraine d'adoption depuis quelques années maintenant, Valérie est arrivée à la mairie le 21 mars dernier.

**Elle intègre le service administratif de la commune et prend en charge, entre autres, la gestion des Ressources Humaines et des Services Périscolaires.**

Dans le cadre d'une création de poste, elle seconde ainsi Julie David, et met son expérience au service de la collectivité des Avanchers-Valmorel.

Issue d'un parcours littéraire depuis le secondaire jusque dans le supérieur, Valérie, a occupé depuis 2006 différents postes au sein de la mairie de Saint-Marcel puis de La Bâthie. Elle met à présent sa culture de l'organisation et de la communication, son engagement et ses compétences à disposition de la commune. Souhaitons-lui de s'épanouir parmi nous !



### RECENSEMENT 2023

Le **recensement** de la population, organisé par l'INSEE en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et les logements. Les recensements facilitent les comparaisons avec nos voisins européens et tous les autres pays. Ils permettent de comprendre les évolutions démographiques passées de chaque territoire et de nous projeter dans l'avenir.

Durant les mois de **janvier et février** 2023 aura lieu le **recensement de la population** de la commune des Avanchers-Valmorel. Des informations précises quant à cette opération de recensement seront diffusées en fin d'année via les panneaux d'affichage communaux, le site internet de la mairie et l'application **Illiwap**.

➔ Plus d'information : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### APICULTEURS, PENSEZ À DÉCLARER VOS RUCHES

Entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, **déclarer ses ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur**, dès la première colonie d'abeilles détenue. A noter que toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Les avantages de cette déclaration sont multiples pour les apiculteurs : connaître l'évolution du cheptel apicole, améliorer la santé des abeilles et mobiliser des aides européennes.

➔ Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est à votre disposition : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



© S. Thomas

### ACCOMPAGNEMENT DE VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Le département de la Savoie et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise s'associent pour vous proposer un **accompagnement gratuit, neutre et personnalisé**. Cet accompagnement est proposé aux particuliers, en maisons individuelles ou en copropriétés, qu'il s'agisse de logement permanent ou de résidences secondaires.

L'objectif est de proposer un **accès à l'information et des conseils personnalisés** sur les travaux d'isolation, les énergies renouvelables, l'écoconstruction, les aides financières mobilisables...

L'accompagnement s'adapte à vos besoins et selon votre projet. Il peut se limiter à un simple échange téléphonique avec un conseiller « Espace Faire » (besoin d'une information ponctuelle, sur les aides financières par exemple).

Il peut également se traduire par un rendez-vous lors de l'une des 4 permanences proposés en Tarentaise, la plus proche étant celle de Moûtiers (Maison de la Coopération Intercommunale).

➔ Contact : **Service FAIRE Savoie**.

**Tél. : 04 56 11 99 00**

[www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-energie-climat/](http://www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-energie-climat/)



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## RÉUNION DES ASSOCIATIONS

La mairie organise, comme chaque année, une réunion des associations. Ce moment convivial de partage et d'échanges aura lieu le **mardi 8 novembre 2022 à 18 heures 30, à la Salle des Fêtes.**



### ASSOCIATION LA RUPÉRY

L'activité estivale de la Rupéry a été l'occasion de faire connaître et de mettre en valeur les nouvelles réalisations de l'année concernant le **patrimoine de nos villages**, au Meiller et à Lancheverne.

Aux événements maintenant traditionnels du mois d'août, fête du Beaufort et repas annuel des adhérents de l'Association, il est désormais possible d'ajouter la fréquentation soutenue de nos villages, dont les chemins sont parcourus par de nombreux randonneurs, amateurs de nos paysages alpestres, mais aussi curieux de notre patrimoine et de l'histoire de notre vallée.

- C'est ainsi que l'ancienne **fromagerie du Meiller** s'est offerte tout l'été aux visites, le nouveau solan permettant une surface d'exposition plus étendue des photographies anciennes, des outils et objets du quotidien d'antan.

Les « guides » bénévoles de l'Association, François Bouvier-Garzon « Fanfan » et Alice Vibert notamment, ont fait partager leurs souvenirs aux visiteurs qui ont ainsi découvert la rude vie dans les alpages autrefois.

La collection d'objets exposés s'est agrandie et a suscité l'intérêt de nos visiteurs.

- Les vacanciers de Valmorel et les habitants des Avanchemers sont venus nombreux à la **fête du Beaufort** le 7 août, dont c'était cette année la 3<sup>e</sup> édition. Les sympathiques fromagers de la Coopérative de Moûtiers ont fait la démonstration sur place de la fabrication d'une meule de Beaufort, à partir de 400 litres de lait : chauffage dans le chaudron en cuivre, emprésurage, découpe du caillé à l'aide du tranche-caillé, et après brassage et cuisson, sortie du fromage du chaudron dans une toile de lin, avant le pressage dans le cercle convexe en bois, caractéristique de la forme du fromage. Le petit-lait résiduel a ensuite permis aux fromagers la fabrication du sérac.

- Les visiteurs ont également pu rencontrer sur place des producteurs locaux de fromages de chèvre, de miel et de confitures artisanales qui ont proposé leurs produits, et profiter d'un casse-croûte savoyard autour de la buvette. Aux dires des participants, ce fut une journée réussie !

- L'**Assemblée Générale** de l'Association s'est tenue le 19 août et a été l'occasion de présenter le rapport moral, les comptes de l'exercice écoulé et d'échanger avec les participants sur nos projets : parmi ceux-ci, une innovation en matière de communication, puisque La Rupéry mettra en ligne à la fin de l'année son site internet qui permettra de partager informations sur l'association,

textes et photos de nos villages. L'Association compte aujourd'hui une centaine de membres cotisants actifs et appelle les nouveaux habitants à la rejoindre.

- Une messe avait été célébrée un peu plus tôt dans la **chapelle Saint Georges** du Meiller par le Père Joël ; l'assistance a eu une pensée particulière pour les amis de La Rupéry qui nous ont quittés cette année : Jeanine Bidault, Denise Bouvier-Garzon, Alain Impératore, Antoinette Teysié et Roland Vibert.

- Enfin, pour clôturer les activités de l'été, le **repas traditionnel** de La Rupéry s'est tenu sous chapiteau au Meiller le 21 août avec 70 convives, petits et grands, qui ont apprécié, dans une ambiance amicale, les diots aux sarments et les gratins savoyards cuits dans le nouveau four à pain de la fromagerie. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis le succès de cette journée !

Bureau de l'Association : Président : Jean-Louis Bazin, Vice-Président : Hervé Buathier, Trésorier : Michel Mermin, Trésorier-adjoint : Jean Bergé-Andreu, Secrétaire : Michel Germond, Secrétaire-adjointe : Janine Vibert. Membres : Christian Perret, Robert Vibert.

### ANCIENS COMBATTANTS

Hormis les obsèques d'anciens combattants dans la vallée, nos drapeaux se sont déplacés avec une délégation lors de diverses commémorations ou manifestations.



- À Moûtiers le **24 avril** pour la journée souvenir de la déportation. **Le 27 mai** pour l'anniversaire de la création de la Résistance. **Le 18 juin** pour l'appel du Général de Gaulle. **Le 3 juillet** aux Chapieux pour les combats de juin 1940 et ceux de 1944. Et à la préfecture de Chambéry, sur convocation du préfet pour le grand rassemblement des porte-drapeaux de Savoie.

- **Célébration du 8 mai.** En présence d'élus, de sapeurs-pompiers, d'enfants et de fidèles citoyens, nous avons commémoré le 77<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne qui met fin à 5 années de cauchemar. La commémoration débute par le chant des Partisans. Vient ensuite la lecture des manifestes : celui de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) est lu par Ysaline Malaval, celui de la secrétaire d'État chargée des anciens combattants, Geneviève Darrieussecq, par monsieur le maire Jean-Michel Vorger. Après le dépôt de gerbe, à la mémoire des victimes de cette horrible guerre et des militaires décédés récemment en opérations extérieures, une minute de silence est observée. Les sonneries de

# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

circonstance sont exécutées par le talentueux Grégory Devos à la trompette. Avant de se rendre à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur, la Marseillaise est reprise en cœur.

- Le 2 août, nous avons eu la douleur d'accompagner dans sa dernière demeure Claire Hôte Vorger, épouse de notre camarade Gilbert Vorger, membre sympathisant.
- Nous vous attendons nombreux pour la **commémoration du 11 novembre** avec au programme : à 10 h, messe du souvenir à la mémoire de toutes les victimes de toutes les guerres. A 11 h : commémoration au monument aux morts et collecte pour le traditionnel bleuet de France.

## ASSOCIATION DU PATRIMOINE

- L'association du Patrimoine avancherain a organisé le 2 juillet **l'inauguration de son musée** en présence de Hervé Gaymard, Vincent Roland ainsi que Fabienne Blanc-Tailleur et de Fabrice Pannekoucke qui se sont prêtés avec plaisir à la traditionnelle dédicace du livre d'or. Toutes les personnes présentes ont ainsi pu découvrir et admirer la collection d'objets anciens, la reconstitution des pièces de la maison d'antan pour mieux comprendre le mode de vie de nos aînés. Les visites sont gratuites, mais peut cependant s'accompagner de dons à la bonne volonté de chacun (une urne à la sortie du 1<sup>er</sup> étage est prévue à cet effet). Ces dons permettront à l'association d'agréments et sauver de l'oubli cette collection qui nous a été transmise au fil des générations. Nous remercions tous les donateurs, visiteurs et bénévoles pour l'intérêt porté à ce musée par leurs actions, leurs présences, indispensables pour continuer à le faire vivre. Toute notre gratitude va également à l'ensemble du conseil municipal pour leur aide et leur soutien matériel dans la réussite de ce projet.
- Deux autres réalisations nous tiennent également à cœur, le **livre sur Valmorel**, en cours d'écriture et le renouvellement d'une **conférence** en février prochain, par Jean-Paul Bergeri, dont les détails vous seront donnés ultérieurement par voie d'affichage.
- Notre assemblée générale a eu lieu le 11 octobre suivie d'un débat où de nombreuses propositions ont vu le jour cependant, pour réaliser tous ces projets, nous vous espérons nombreux à venir nous rejoindre afin de poursuivre ensemble cette belle aventure.

*Lors de l'inauguration du Musée, Jean-Michel Vorger entouré de Fabrice Pannekoucke, Vice-Président du conseil régional, Vincent Roland, conseiller départemental et député, Fabienne Blanc-Tailleur, conseillère départementale et Hervé Gaymard, président du Conseil départemental*



## ASSOCIATION LA CHARMETTE

Association regroupant les propriétaires des hameaux de la Charmette, du Crey et du Pré.

### Les activités de cet été :

- Le président a rencontré les directeurs de DSV et de l'ESF pour aborder la problématique de l'utilisation des remontées mécaniques du Rocher et du Blanchot.
- Notre Assemblée Générale avec la présence de Monsieur le Maire, le 11 août au restaurant l'Aigle Blanc. – Un hommage est rendu pour le décès de Paule Van de Kerckhove.
- Monsieur le Maire a répondu aux questions des adhérents sur les différents travaux et projets de la Charmette et de Valmorel.
- Bienvenue aux nouveaux adhérents : Mme Allard, M. et Mme Kattandjian (SCI les Asters) et Kerleaux.



### Activités à venir :

- Sur notre journal annuel (fin décembre) un article sur « Le damage ».
  - Sur notre site, des nouveaux plans de la Charmette, du Crey et du Pré avec le nom des rues et des nouveaux numéros des chalets.
  - Nouveau plan de l'ex lotissement de la Charmette avec mise à jour avec les noms des rues.
  - En février, notre prochaine assemblée générale annuelle.
  - Organisation d'un pique-nique en été.
- ➔ Contact : M. Petit Jean-Marie (Président).  
42 rue Albert 1<sup>er</sup> - 59830 Bourghelles. Tél. 06 08 37 07 32.  
Mél : president@lacharmettevalmorel.fr
- ➔ Site web : <http://www.lacharmettevalmorel.fr/>  
Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).

## CLUB DE SKI DE VALMOREL

**Du nouveau au club de ski :** après 2 années au Club de Ski de Valmorel, Alexandre Bourgeois, l'entraîneur principal, n'a pas souhaité continuer l'aventure avec nous. Nous le remercions pour son investissement et lui souhaitons une bonne continuation.

Nous sommes ravis d'accueillir Benjamin Petit, qui a rejoint le club en septembre après plusieurs expériences dans différents clubs de Savoie.

La préparation physique pour la saison 2022/2023 est en cours, des séances sportives se déroulent tout au long de cet automne, en attendant de pouvoir rechausser les skis au mois de décembre.



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Grâce au soutien de la CCVA, de la commune des Avanchers-Valmorel et de l'ESF, le poste occupé par Benjamin est transformé en poste à l'année. Cela permettra un meilleur suivi de nos adhérents, notamment pour les enfants scolarisés au collège en section sportive. Nous remercions donc nos partenaires chaleureusement. A bientôt sur les skis et sur notre beau domaine de Valmorel.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme vous le savez, l'APE est constituée de parents bénévoles et **organise des événements** pour récolter des dons qui viendront soutenir les projets pédagogiques des enseignants, participer à l'achat de matériel scolaire et organiser des sorties extrascolaires.

Nos enfants grandissent, et quittent l'école pour le collège... Leurs parents aussi... Cette année, et encore plus que les autres, l'APE fait appel à votre motivation afin de venir rejoindre notre équipe. Un peu de votre temps libre pour le bonheur de nos enfants !

- Nos traditionnelles actions seront au rendez-vous de cette nouvelle année scolaire : vente de pommes et Saint-Genix, les madeines Bijoux, la fête de Noël, la kermesse... Nous restons ouverts à toute nouvelle idée ! La future nouvelle équipe de l'APE remercie vivement ses « coéquipiers sortants » pour leur implication, leur bonne humeur et pour tous ces projets menés depuis de nombreuses années !



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

- Le samedi 6 août avait lieu la traditionnelle fête des Avanchers, moment tant attendu par la population avancheraine mais également par de nombreux touristes. Nous avons proposé cette année d'initier le grand public à un « **Parcours Pompier** ». Le but de cet atelier était de permettre à tout enfant, adolescent, adulte, de découvrir une partie de notre matériel (tenue de feu, casque, appareil respiratoire, lance à eau...), de se rendre compte de la difficulté de l'exercice, et surtout de créer un petit challenge pour dynamiser encore plus cette magnifique

journée. Ce fut une belle réussite, avec des sourires de la part des spectateurs, des visages et corps fatigués de la part des nos « pompiers en herbe », et des pompiers de Valmorel heureux de faire découvrir leurs conditions d'entraînement. Bien sûr, chaque



participant repartait récompensé de son effort. On notera de très belles performances, dont le record de la journée détenu par Jérémy Bouvier-Garzon, en moins d'une minute.

Sachez que cet enchaînement d'ateliers est une discipline mondiale, qui réunit chaque année de nombreux pompiers professionnels et volontaires aux 4 coins du monde. Elle a pour nom exact le « Challenge Firefighter ». En parallèle, nous proposons crêpes, churros et granités, qui eux aussi ont eu un gros succès. Bien entendu, en accord avec le comité des fêtes, nous serons à nouveau présents pour la fête des Avanchers 2023 avec de nouveaux défis sportifs, mais pas seulement...

Nous remercions le comité des fêtes pour leur confiance, l'ensemble des bénévoles présents lors de cette belle fête du village, les entreprises locales pour les lots offerts et le prêt de matériel ainsi que la municipalité pour la technique, et surtout toutes les personnes qui se sont lancées dans cette terrible épreuve sportive.

- Comme chaque année, la traditionnelle « **tournée des Calendriers des pompiers** » reprendra du service courant novembre et décembre 2022. D'avance, nous vous remercions pour l'accueil que vous nous réservez, à chacun de nos passages, parfois à des heures tardives, lors de week-end... Sachez que cette distribution de calendriers nous permet en premier lieu de reverser de l'argent, sous forme de dons, à différents organismes comme par exemple l'œuvre des pupilles, mais aussi d'améliorer notre quotidien par l'achat de matériel de sport, de cuisine...

Nous remercions une fois de plus les commerçants et artisans qui nous soutiennent en nous confiant leur encart publicitaire au sein de notre calendrier.

A très vite pour vous présenter notre nouveau calendrier !

## VALMOCLUB

### Bilan des activités de l'été :

- Le mardi 26 juillet, 38 personnes ont goûté - avec modération - à « **La Route des Vins de Savoie** ». La matinée a été consacrée à la visite du Domaine de Mérande à Arbin. André Genoux, viticulteur passionné, a fait découvrir son vignoble bio et les caves de son château avant d'offrir aux visiteurs une dégustation de ses produits. Déjeuner à Montmélian. L'après-midi, visite guidée du musée de la vigne et du vin de Savoie à Montmélian. La journée s'est achevée par une halte à la cave coopérative de Cruet pour compléter les emplettes viticoles.



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

- Le mercredi 10 août, 50 personnes ont participé à la sortie au **Lac de Roselend**. Après une halte à Beaufort pour redécouvrir la vieille ville ou la coopérative laitière, arrêt à l'imposant barrage de Roselend et déjeuner en terrasse au Chalet de Roselend qui surplombe le lac. L'après-midi, balade à partir du Plan de la Lai, pour une autre vue aérienne sur la retenue d'eau. Fin de l'ascension du col du Cormet de Roselend et redescente vers Bourg Saint Maurice.

- Le dimanche 14 août, 35 participants au **tournoi de pétanque** et 13 joueuses et joueurs de **tennis** se sont affrontés avec un grand esprit sportif. De nombreux renforts se sont joints aux sportifs pour la Plancha du midi au Chalet du Mottet puisque 64 couverts ont été dressés. La pluie qui s'est invitée (sans avoir été conviée !), n'a pas empêché la remise des trophées aux vainqueurs et des lots attribués aux participants, par tirage au sort.

## VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

Après cet été chaud, en température et en événements, cette saison s'est plutôt bien passée : fréquentation, location et passages VTT ont fait le plein sur le domaine de Valmorel et des vallées d'Aigueblanche.

- En ce qui concerne les travaux sur les pistes de VTT, de gros efforts ont été réalisés par la société LHZ :
  - reprise du parcours de la piste verte « Green Show », au niveau de Pierrafort, afin de limiter les croisements avec la route pastorale,
  - réfection de la partie basse de la « Rochat Bike », à l'amont du dépôt de dynamite,
  - et bien sur, avant et pendant la saison, tous les travaux réguliers : fauchage, remise en état des passerelles avec pose de grillage anti-glisse, mise en place de la signalétique, façonnage des sauts et virages relevés, etc.
- Cet automne, la reprise complète de la « Tournée Générale », au niveau de Planchamp, avec une modification d'itinéraire sur le premier tiers du parcours, afin d'éviter une zone critique, et un « Shappage » complet de la piste, pour plus d'attractivité !



### • Le Mad' Bike

L'événement VTT de la station, dans sa deuxième année, a été un très grand cru ! En effet, pas moins de 240 pilotes de toute la France, 170 adultes et 70 enfants ont répondu présent au départ des spéciales.

Cette course, la finale du championnat régional d'Enduro, est composée de 6 Spéciales chronométrées sur le domaine de Valmorel et Cellier (40% Bike Park et 60% sur des sentiers) pour un budget global de 25 000 €, pris en charge par la commune et la CCVA.

On ne remerciera jamais assez les 30 bénévoles qui ont, encore une fois, donné de leur temps pour mener à bien cet événement.

Un grand merci également à DSV et son personnel, pour son partenariat : ouvertures plus matinales et sans interruption des remontées, fourniture des forfaits pour les concurrents.

C'est dans cet esprit d'entente cordiale et d'entraide que l'on pourra pérenniser et développer cette manifestation.

➔ Contact : [v3ad.valmorel@gmail.com](mailto:v3ad.valmorel@gmail.com)

Président : 06 09 94 23 47

Vice-président 06 50 77 62 09

## COMITÉ DES FÊTES

Après deux ans, l'équipe du Comité des Fêtes se réjouit d'avoir fait vivre notre beau village cet été !

- Les festivités ont commencé cette année par 3 journées au four de Lancheverne pour la **fabrication de pains et brioches artisanales**. Les locaux et les vacanciers sont venus nous rendre visite pour profiter de l'utilisation du vieux four à pain et du travail de la pâte. Comme chaque année maintenant, les brioches et les pains ont été victimes de leur succès dès la sortie du four. C'est plus de 800 kg de farine qui ont été transformés, soit un peu plus de 1 000 pains !



- Puis la **fête des Avanchers** a réuni petits et grands le samedi 6 août. Cette fête a été marquée par un grand soleil, la participation des pompiers de Valmorel et de leur parcours du combattant ainsi que la présence des artisans locaux et des nombreuses activités !

Les groupes de musique ont permis à chacun de passer un bon moment et la traditionnelle soupe savoyarde a accompagné les plus téméraires jusqu'au bout de la nuit. Une édition pleine de bons moments et de réussites !

Nous souhaitons donc remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour faire de cette fête 2022 un succès et nous avons hâte de vous retrouver très bientôt pour un nouvel événement du comité des fêtes.

# GROS PLAN SUR... DES ARTISANS AVANCHERAINS

Nos artisans ont du talent ! Pour mieux les connaître, nous sommes allés à leur rencontre. Kate et Juliette nous dévoilent leurs passions.

AUTOMNE 2022 - n° 45  
www.lesavanchers.fr

Cette rubrique présente nos artisans des Avanchers-Valmorel. Vous êtes artisan ou producteur\* dans la commune et vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Envoyez un mail à [mairie@valmorel.com](mailto:mairie@valmorel.com) avec comme objet : rubrique artisanat. \*Entreprise disposant d'un numéro de Siret et établie aux Avanchers-Valmorel.



## → KATE DUPAYS, PROFESSEUR DE YOGA

Depuis 23 ans, je suis « yogiste » dans l'âme et je le partage tous les jours en famille ou en Coaching afin de vous accompagner sur votre chemin. Passionnée par l'enseignement du yoga, l'Ayurveda, et l'évolution des habitudes, je suis prête à vous transmettre, à travers la sagesse du yoga et la science moderne, des petits gestes, pratiques et stratégies au quotidien pour transformer votre corps et votre esprit. Cours, ateliers, stages et coaching en Yoga, Pranayama, Méditation, Yoga Nidra, et stratégies pour améliorer ses habitudes. Présente au centre **L'Équilibre à Valmorel** le mardi et jeudi matin de 9h à 14h. Je me déplace aussi à votre domicile.

➔ Contact : Kate Dupays - 3 Vallées Yoga - Yoga Health Coaching - Le Fey-Dessous  
Tél. : 07 78 24 59 65 - Mail : [hyland.kathleen@gmail.com](mailto:hyland.kathleen@gmail.com) - [www.3valleesyoga.com](http://www.3valleesyoga.com)

## → JULIETTE VALLIER, OSTÉOPATHIE CLASSIQUE & AQUATIQUE THERMALE

Je suis installée depuis 2017 au cabinet de La Léchère où je pratique ma passion, l'ostéopathie classique & aquatique thermale. En 2020, j'ouvre avec enthousiasme l'Espace Santé & Bien Être L'Équilibre à Valmorel. Issue d'une formation en 5 ans agréée par l'État, je ne cesse de me former régulièrement afin de répondre aux besoins de mes patients (du nourrisson au senior) : traumatologie, gynécologie, pédiatrie, sport, posturologie, troubles de l'apprentissage et de la concentration, gestions des émotions...

Je vous propose un véritable traitement et accompagnement de la douleur physique et émotionnelle grâce à des techniques ostéopathiques novatrices adaptées à vos besoins. De plus en plus de patients viennent me voir en prévention, afin de se maintenir en santé. Découvrez également l'ostéopathie aquatique thermale, unique en France, au spa Ô Des Lauzes. Mes patients sont allongés sur des flotteurs dans une eau thermale chaude. Cette séance individuelle hors du temps est propice au lâcher-prise et à une parfaite détente thérapeutique. C'est un soin d'exception qui va au-delà d'une séance en ostéopathie sur table. Prenez soin de vos proches en leur offrant un bon cadeau ostéo pour Noël, les anniversaires...

➔ Contact : Juliette Vallier - Tél. : 06 10 70 00 88 - [www.osteopathe-aquatique-savoie.fr](http://www.osteopathe-aquatique-savoie.fr) - Du lundi au samedi de 8h à 21h. Remboursement mutuelle possible. Vous êtes thérapeutes et intéressés pour louer un local de façon permanente ou ponctuelle ? Rejoignez-nous ! 3, Résidence Athamante à Valmorel [www.espace-sante-bien-etre-lequilibre.com](http://www.espace-sante-bien-etre-lequilibre.com)



## Le Carnet Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2022

### Naissances

- ➔ **Malya MARQUES**, née le 10/06/2022, fille de Arthur MARQUES et Houraye DIA
- ➔ **Philippine MATHEZ**, née le 31/07/2022, fille de Simon MATHEZ et Capucine DEVILDER

### Mariages

- ➔ **Nicolas PEREIRA et Pauline BETRY**, le 28/05/2022
- ➔ **Ulrik HJERRILD et Laëtitia BANH**, le 15/07/2022

### Décès

- ➔ **Gilles PETEX**, décédé le 20/06/2022, à l'âge de 57 ans
- ➔ **Claire VORGER née HÔTE**, décédée le 24/07/2022, à l'âge de 71 ans

## Numéros utiles

- ➔ Pompiers..... 18
- ➔ Urgences médecin..... 15 ou 112
- ➔ Gendarmerie..... 17 ou 04 79 24 00 15
- ➔ Police Municipale ..... 04 79 09 49 30
- ➔ Cabinet médical de Valmorel ..... 04 79 09 80 45
- ➔ Mairie Les Avanchers-Valmorel..... 04 79 09 83 27
- ➔ Agence postale communale ..... 04 79 00 76 39
- ➔ Office de Tourisme de Valmorel..... 04 79 09 85 55
- ➔ Météo France Savoie ..... 08 99 71 02 73
- ➔ CCVA ..... 04 79 24 20 04
- ➔ Maison des Propriétaires (CCVA) ..... 06 37 60 93 58
- ➔ Médiathèque La Léchère ..... 04 79 22 59 11
- ➔ Bibliothèque Grand Aigueblanche .... 04 79 22 78 88
- ➔ Base de Loisirs/Piscine du Morel .... 04 79 24 05 25
- ➔ Groupe Scolaire La Croix de Fer ..... 04 79 09 81 44
- ➔ Cantine et garderie scolaires..... 04 79 09 87 30
- ➔ Valmorel Gestion (parkings, transport) 04 79 09 99 91
- ➔ Déchetterie des Combes ..... 04 79 22 67 45



• Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la Mairie : [www.lesavanchers.fr](http://www.lesavanchers.fr)  
Publication périodique gratuite éditée par la commune des Avanchers-Valmorel. Direction de la publication : Jean-Michel Vorger, Maire. Conception réalisation : Commission communication / Rouge Caractère.  
Distribution : voie postale et en mairie. Photos : A. Benoist / TVDK / OTVVA / S. Thomas / Freepik / Associations / Commissions municipales. Droits réservés.